

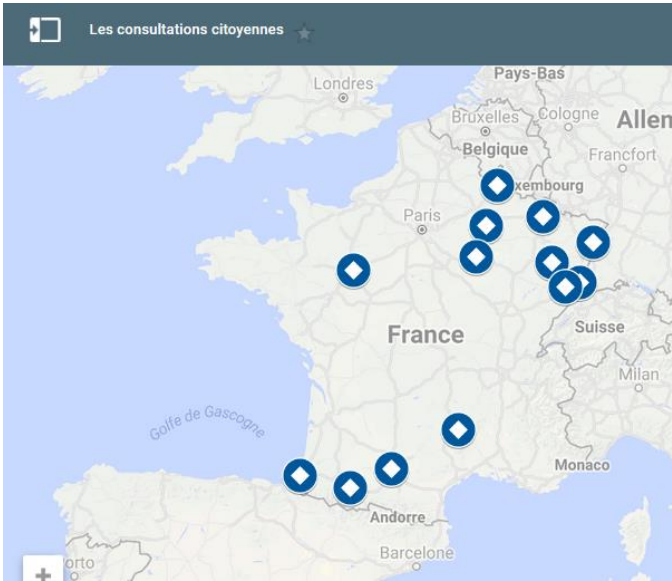
Lancement des consultations citoyennes sur l'Europe



Le Président de la République a lancé le 17 avril officiellement le chantier des consultations citoyennes sur l'Europe auquel le réseau des CCI est invité à participer activement jusqu'au mois d'octobre.



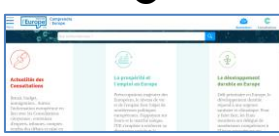

Le [discours](#) du Président Emmanuel MACRON devant le Parlement européen à Strasbourg.

Une liste des 20 premières initiatives de débats citoyens organisés par les CCI (Grand Est, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Lozère, Bayonne, Tarbes-Hautes-Pyrénées, Alsace Eurométropole, Moselle, Vosges, Marne, Ardennes, Troyes et Aube, Territoire de Belfort...) a pu être communiquée. Ces évènements sont à retrouver sur la carte interactive de [notre site CCI.fr](#) et sur le [site dédié](#) aux consultations citoyennes.



D'autres CCI nous ont fait parvenir leur intention de rejoindre cette première vague (Touraine, Deux-Sèvres, Martinique, Bourgogne-Franche-Comté, Doubs...). Les CCI pourront à tout moment, et ce jusqu'au mois d'octobre, manifester leur intérêt pour organiser des consultations citoyennes.

CCI France demeure à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche sur la base du kit élaboré par le Secrétariat général aux consultations citoyennes.

<p>1</p>  <p>Formulaire de labellisation de l'évènement</p>	<p>2</p>  <p>Charte de valeur des consultations (à signer)</p>	<p>3</p>  <p>Fiches pédagogiques sur chacune des thématiques retenues pour le débat</p>	<p>4</p>  <p>Principes d'organisation</p>
---	---	--	---

ACTUALITE DU RESEAU DES CCI

CCI de France lu dans les médias

- [Tribune](#) de Pierre GOGUET du 10 avril dans *les Echos* : « Et si le numérique revitalisait les centres-villes »
- [Interview](#) d'André MARCON du 19 avril dans *Localtis* : « La responsabilité des élus est de dessiner ce que sera leur centre-ville dans dix ans »
- [Tribune](#) de Pierre GOGUET du 20 avril dans *les Echos* : « Europe : revitaliser la démocratie en consultant les citoyens »

La grande consultation des entrepreneurs – 27ème vague de mars



La simplification du dispositif de soutien à l'exportation annoncée par le Premier ministre en février bénéficie d'un soutien significatif des chefs d'entreprise, 65% estimant que c'est une bonne chose, et 52% qu'elle sera efficace.

[L'intégralité des résultats](#)

Accord cadre CCI France et EDF – 28 mars



CCI France et EDF ont signé, le 28 mars 2018 un accord-cadre qui renforce leur coopération dans deux secteurs d'investissement prioritaires du groupe EDF en matière de production d'électricité bas carbone en France : la performance et la sûreté du parc nucléaire et le développement des énergies renouvelables (hydraulique, éolien terrestre et maritime, solaire...).

Les deux axes forts de cet accord sont :

- l'information et la sensibilisation des entreprises sur la politique d'achat d'EDF,
- la mise en place d'un processus structuré de contractualisation dans le domaine de l'écosystème industriel des énergies renouvelables.

Cet accord devrait également permettre de mieux mesurer l'empreinte économique des sites EDF grâce à des diagnostics territoriaux et de faciliter le soutien à l'internationalisation des entreprises locales qui pourront bénéficier de l'appui d'EDF et du réseau des CCI françaises à l'international.

[Le communiqué de CCI France](#)
[L'accord cadre](#)



ACTUALITE GOUVERNEMENTALE



Présentation du projet de loi ELAN - 4 avril

Le projet de loi « Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique » (ELAN) a été présenté en Conseil des Ministres le 4 avril dernier. Il sera étudié au fond par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale le 15 mai, avant une première lecture publique fin mai 2018. Le Sénat étudierait le texte en séance publique début juillet 2018.

Le projet de loi Elan s'articule autour de 4 priorités : construire plus, mieux et moins cher pour provoquer un choc d'offre ; proposer des évolutions structurelles du secteur du logement social ; répondre aux besoins de chacun en matière de logement et favoriser la mixité sociale ; améliorer le cadre de vie.

C'est dans le Titre IV « Améliorer le cadre de vie » qu'est abordée la question de la revitalisation des villes moyennes et de leurs centres-villes (Chapitre 1er, Article 54). Cet article précise le plan « Action Cœur de Ville » en précisant les modalités du contrat d'opération pour la revitalisation de territoire (ORT), que les 222 villes éligibles seront amenées à définir.

Après avoir porté les propositions du réseau en amont de ce projet de loi auprès des cabinets ministériels et des parlementaires, CCI France met à disposition du réseau un kit « Projet de loi ELAN » proposant une analyse de l'article 54 et de ses impacts potentiels sur le réseau des CCI et ses ressortissants, ainsi que quatre amendements.

[Projet de loi ELAN](#)

[Le dossier de presse](#)



[Un kit de lobbying](#) sur le projet de loi ELAN (**avec des propositions d'amendements pour l'examen au Parlement**), ce projet de loi traitant des contrats d'opération pour la revitalisation de territoire (ORT), que les 222 villes éligibles au plan « Action Cœur de Ville » seront amenées à définir pour intervenir.



Parution de la DGE consacrée à l'Apprentissage et formation professionnelle



[La parution](#)



Programme de stabilité 2018-2022

Le Gouvernement a présenté le 11 avril 2018 en Conseil des ministres son Programme de stabilité, document de présentation de la trajectoire à moyen terme des finances publiques de la France, transmis à la Commission européenne.

Plus de croissance, moins de déficit : le Gouvernement a revu à la hausse ses ambitions budgétaires pour le reste du quinquennat, avec des prévisions proches de celles des principaux organismes nationaux et internationaux.

[Communication](#) du conseil des ministres

[Le programme de stabilité](#)



Rapport : Donner un sens à l'intelligence artificielle – 28 mars



[Le rapport](#)



Directement inspiré du rapport de Cédric Villani (REM), député de l'Essonne, le plan Intelligence artificielle présenté par le Président de la République, compte positionner la France parmi les « grandes nations de l'intelligence artificielle ». Le président de la République a annoncé qu'une enveloppe de 1,5 milliard d'euros serait allouée à l'intelligence artificielle en clôture de la journée AiForHumanity et a dévoilé son plan stratégique en matière d'intelligence artificielle.

[Discours](#) du Président de la République du 29 mars



ACTUALITE PARLEMENTAIRE

Principaux textes et sujets programmés à l'ordre du jour du Parlement pour les prochaines semaines

		
	du 23 avril au 6 mai Suspension des travaux parlementaires en séance plénière	
Semaine du 9 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Questions sur la réforme des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> • Débat sur l'Union européenne face aux défis de la compétitivité, de l'innovation, du numérique et de l'intelligence artificielle
Semaine du 15 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture définitive du projet de loi relatif à la protection des données personnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Débat sur « les infrastructures routières à la suite de la présentation du Rapport du Conseil d'orientation des infrastructures du 1er février 2018 »
Semaine du 22 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi Alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025
Semaine du 29 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi ELAN 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire



Réponse à QE relative à la place des régions dans la future réforme de l'apprentissage

- [QE n° 6843](#) de Mme Barbara Bessot Ballot (La République en Marche - Haute-Saône) du 27/03/2018



Mission d'information commune sur les CCI

La mission d'information commune aux Commissions des Affaires économiques et des Finances a entamé son programme d'auditions :

- 4 avril : audition de Pierre Goguet, président de CCI France et de M. Bernard Falck, directeur général.
- 12 avril : audition de M. Bernard Lavergne, chef du bureau de la tutelle des chambres de commerce et d'industrie et de M. Bruno Geeraert, adjoint au chef du service de l'action territoriale, européenne et internationale, sous-directeur des chambres consulaires à la Direction générale des entreprises.

D'autres auditions sont programmées :

- 24 avril : audition du MEDEF, de la CPME et de l'U2P.
- 24 avril : audition de l'AMF, de l'AdCF et de Régions de France.
- 16 mai : table-ronde avec des représentants de CCIT.
- 17 mai : table-ronde avec les organisations syndicales.
- 22 mai : table-ronde avec des représentants de CCIR.



Proposition de loi portant Pacte pour la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs

Les sénateurs Rémy POINTEREAU (Cher – LR) et Martial BOURQUIN (Doubs – socialiste), rapporteurs du groupe de travail sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, ont présenté à la presse la proposition de loi du Sénat portant **Pacte pour la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs**. Cette proposition de loi prévoit notamment de réintroduire les CCI dans les CADC sans droit de vote.

[Le communiqué de presse](#)

[La synthèse de la proposition de loi](#)



COLLECTIVITES TERRITORIALES



Action Cœur de Ville : 222 villes retenues et un kit à la disposition des CCI – 27 mars

Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, a annoncé le 27 mars le nom des 222 villes qui pourront bénéficier du plan national "Action cœur de ville". Celles-ci doivent désormais préparer une convention qui fixera au cas par cas les modalités de soutien des partenaires au projet de revitalisation de centre-ville. D'après le communiqué de presse, « dès aujourd'hui, les communes peuvent engager la démarche, et mettre en œuvre leurs premières actions. Les partenaires de l'Etat, Caisse des dépôts, Action logement et Agence nationale de l'habitat, se sont mobilisés de concert pour être prêts à des financements conséquents au service des projets. D'autres partenaires, publics et privés, pourront s'investir dans ce programme, auprès des communes retenues. »

[Le dossier de presse](#)

[Instruction du gouvernement](#) relative au programme « Action Cœur de ville »

Les CCI sont donc invitées à prendre contact dès à présent avec les élus des villes retenues dans le cadre du plan « Action Cœur de Ville », afin d'être identifiées comme partenaires publics. Elles pourront alors participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du contrat-cadre qui engage la commune, son intercommunalité et les partenaires du plan. Afin de faciliter cette prise de contact avec les élus locaux, CCI France propose aux CCI un kit « Action Cœur de Ville » composé d'un document de communication présentant les actions des CCI en faveur de la revitalisation commerciale des centres-villes, d'une lettre type qui peut être adressée aux maires des villes retenues et deux guides recensant les solutions et outils des CCI, l'un pour accompagner la transformation numérique des commerces, l'autre pour faciliter l'implantation des entreprises (dont les commerces) sur les territoires.

Kit Revitalisation « Action cœur de ville » réalisé par CCI France.

- ❶ Un « 4 pages » national [complété du lien de téléchargement du fichier source](#) pour permettre aux CCI qui le souhaitent d'insérer dans la 4ème page leurs propres dispositifs et les contacts locaux ;
- ❷ Une lettre type qui peut être adressée aux Maires des villes citées ;
- ❸ Le recueil national des actions des CCI pour faciliter l'implantation des entreprises sur les territoires (référencement des différents dispositifs et outils proposés par les CCI afin de faciliter l'implantation des entreprises sur les territoires (1^{ère} version).
- ❹ Un guide des actions des chambres de commerce et d'industrie pour accompagner la transformation numérique des commerçants



Le « 4 pages » national



La [lettre type](#)



Le [recueil national](#)
des actions des CCI



[Le guide](#)



Serge Morvan, nouveau CGET et préfigurateur de l'Agence de la cohésion des territoires

Le conseil des ministres du 4 avril a donné lieu à la nomination de Serge Morvan, actuellement préfet des Yvelines, à la tête du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le communiqué du gouvernement précisant qu'il sera chargé de « préfigurer l'Agence nationale de la cohésion des territoires ».



Conférence de presse commune Régions de France, Départements de France et AMF : la crainte d'une recentralisation de l'Etat à travers les contractualisations

Les présidents des trois principales associations d'élus locaux – Régions de France, Assemblée des départements de France (ADF) et Association des maires de France (AMF) – se sont réunis le 10 avril face à la presse. Hervé Morin, Dominique Bussereau, François Baroin redoutent une "reprise en main" par l'Etat d'un certain nombre de politiques publiques et alertent sur une "recentralisation rampante et souterraine" mais "extrêmement puissante". Malgré le principe de différenciation territoriale annoncé par le chef de l'Etat et le dialogue régulier entre l'exécutif et les associations, leurs inquiétudes concernant les libertés locales et le principe de libre administration des collectivités sont partagées.

Leur principal grief concerne les contractualisations Etat-collectivités proposées par le Gouvernement : ceux-ci ne seraient pas assez souples et le principe de réciprocité des engagements ne serait pas assuré. En l'état actuel, aucune des trois associations d'élus n'envisage d'inciter ses membres à s'engager dans la contractualisation visant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ces contractualisations doivent en principe avoir été signées avec les préfets d'ici le 30 juin. Les craintes des Régions portent également sur l'apprentissage, le financement des petites lignes ferroviaires et de la PAC, tandis que l'ADF s'inquiète du financement des aides individuelles de solidarité (AIS). Pour l'AMF, le projet de loi Elan entérine "l'exercice par l'intercommunalité de la plupart des compétences en matière d'habitat" et d'urbanisme, portant ainsi "atteinte à la légitimité du maire".



Politique de la ville : annonces de Jean-Louis Borloo et pacte France urbaine - AdCF

Missionné par le Président de la République, l'ancien ministre Jean-Louis Borloo appelle à un véritable sursaut en faveur des quartiers de la politique de la ville et à la mobilisation de 48 milliards d'euros pour achever la rénovation urbaine de ces quartiers. Invité des journées nationales de France urbaine, il a présenté le 6 avril à Dijon, les grandes lignes du rapport qu'il remettra d'ici peu à Emmanuel Macron. Il souhaite notamment la recréation d'une agence de rénovation urbaine proche de l'ANRU, devenue trop technocratique, et propose de créer un corps d'Etat issu des quartiers.

Le même jour, France urbaine et l'Assemblée des communautés de France (ADCF) ont appelé les élus locaux à signer un pacte d'engagement en faveur de la cohésion urbaine et sociale : « le pacte de Dijon ». L'un des axes de ce pacte concerne « le développement économique, l'emploi et l'excellence numérique », dans lequel les intercommunalités s'engagent à contribuer à la redynamisation économique, artisanale et commerciale des quartiers populaires.

[Le pacte de Dijon](#)

Le site pacte-cohesion-urbaine.fr



ACTUALITE EUROPEENNE



Workshop « Europe » et les acteurs institutionnels rencontrés



Suite à l'initiative impulsée par la **Task-force Europe** de CCI France en 2017 pour la constitution d'un réseau « Europe » au sein des CCI, le Bureau de représentation de CCI France auprès des institutions européennes accueillait, les 5 et 6 avril 2018, une délégation de plusieurs CCI à Bruxelles.

Pour les participants présents, ce fut ainsi l'occasion de promouvoir, auprès des représentants des institutions et d'organisations européennes (Commission européenne, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, Comité des régions, Eurochambres), les activités des CCI sur des sujets clefs de l'actualité européenne : les consultations citoyennes sur l'Europe, l'analyse des impacts du Brexit sur les territoires et les entreprises, la mise en œuvre et le financement des projets en matière d'économie circulaire, l'avenir du cadre financier pluriannuel et de la politique régionale, etc.

Retrouvez l'ensemble des actualités européennes du réseau sur le nouvel [espace m@cci - Europe](#)

Contact

Direction Communication et Relations Institutionnelles

Sylvie ALEGRE – s.alegre@ccifrance.fr – ☎ 01.40.69.39.73 – Port. 06.86.16.34.37

Laure PREVOT – l.prevot@ccifrance.fr – ☎ 01.40.69.37.79 – Port. 06.70.18.19.40

Anna CORLAY – a.corlay@ccifrance.fr – ☎ +32 221 891 35 – Port. +32 488 013 446